

> Nyon, le 2 juillet 2024

## Les élus du Grand Genève s'accordent sur une vision territoriale à 2050

Les élus de l'Assemblée du GLCT Grand Genève, réunis ce mardi 2 juillet à Nyon, ont posé les bases d'une vision territoriale transfrontalière à 2050. Également à l'ordre du jour de cette séance, un Projet d'agglomération de 5e génération qui sera déposé auprès de la Confédération suisse en 2025 pour cofinancer des projets de mobilité.

### Un accord sur la planification territoriale pour ces prochaines années

Les partenaires du Grand Genève sont engagés dans la transition écologique de notre territoire, notamment à travers la signature en 2023 de la Charte Grand Genève en transition. Il s'agit aujourd'hui de traduire les ambitions dans les politiques d'aménagement du territoire, en dotant le Grand Genève d'une vision ambitieuse, lucide et partagée de son développement.

Cette Vision territoriale transfrontalière a été élaborée de manière coordonnée entre les différentes parties qui composent le Grand Genève. La démarche, engagée il y a près de 2 ans, a donné la parole aux nombreux acteurs du territoire, ainsi qu'aux citoyens, et propose de répondre aux différents scénarii de croissance de notre bassin de vie à l'horizon 2050. Comment répondre à la pression démographique sans sacrifier les équilibres de notre territoire ? Comment maintenir le niveau de vie des habitants en respectant notre environnement ? Comment s'adapter aux effets du changement climatique ? La Vision Territoriale Transfrontalière encadre les trajectoires de croissance démographique et de développement économique, en ménageant des marges de manœuvre compatibles avec l'indispensable transition écologique du territoire. Le Canton de Genève, la Région de Nyon et le Pôle métropolitain pourront s'adosser à cette Vision Territoriale Transfrontalière pour mieux relever les défis posés par la croissance démographique exceptionnelle de notre région.

Si l'accompagnement des mobilités, la maîtrise de l'urbanisation et la préservation de nos ressources naturelles constituent le cœur de cette Vision territoriale transfrontalière 2050, les élus ont aussi souhaité explorer les possibilités de nouvelles coopérations pour répondre aux tensions qui accompagnent la dynamique soutenue de développement de la région transfrontalière (offre de logement insuffisante, pénuries de main d'œuvre, inégalités sociales aggravées). L'adoption du principe d'une évaluation régulière des trajectoires de croissance permettra d'ajuster, le cas échéant, les planifications d'aménagement.

*« Je salue les élus français, genevois et vaudois qui à force de discussions ont validé cette Vision territoriale transfrontalière. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais nous assumons. Il y a aussi beaucoup de points de convergence. En matière d'aménagement du territoire, nos deux pays ont des fondamentaux qui coïncident, -ce qui n'est pas toujours le cas, vu les différences de système politique-, comme par exemple l'évitement de l'étalement urbain. » Antonio HODGERS, Conseiller d'État chargé du département du territoire (DT) du Canton de Genève et Président du Grand Genève*

La Vision territoriale transfrontalière propose un nouveau récit en positionnant le « socle du vivant », soit la biodiversité, les services écosystémiques, les ressources naturelles et leurs processus écologiques au cœur du développement territorial. Les politiques publiques associées sont transversales : elles s'enrichissent, se soutiennent et dialoguent et il s'agit de les concilier lors des interventions sur le territoire.

« Ce n'est pas une fin, mais un renouveau de la collaboration franco-suisse dans lequel nous pouvons travailler à égalité. Notre objectif à travers ce document, était de calmer la sururbanisation dans le Genevois français, c'est à dire de s'orienter sur un scénario bas de la croissance démographique attendue pour 2050, soit 100 000 habitants. La prise en compte de projets sectoriels dans la santé, le logement, la mobilité, le développement économique ou la formation était pour le Pôle métropolitain également quelque chose de fondamental. » Christian DUPESSEY, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

« En raison de son attractivité, notre région connaît un développement démographique important. La Vision territoriale transfrontalière nous permet d'anticiper cette tendance, pour maintenir le niveau de nos services publics, adapter nos infrastructures et garantir la qualité de vie dans nos territoires tout en répondant aux enjeux climatiques et environnementaux qui se présentent à nous. Etant donné l'interdépendance de nos territoires, ces problématiques ne peuvent trouver de réponses que dans la collaboration franco-valdo-genevoise. » Christine GIROD, Responsable politique du Territoire, Région de Nyon

## Le Grand Genève s'engage sur un 5ème Projet d'agglomération

Les chambres du Parlement suisse avaient voté en décembre 2023 l'arrêté fédéral sur les crédits d'engagement alloués à partir de 2024 pour les contributions aux mesures du Projet d'agglomération 4. Pour le Grand Genève, ce vote confirmait un financement fédéral de 143 millions CHF destiné à la phase de réalisation. Un montant qui vient s'ajouter aux 500 millions CHF issus des trois générations précédentes. Ces moyens sont dédiés aux projets de mobilité (trams, BHNS, voies cyclables et mobilités douces, services à la mobilité, etc.).

Fort de ce résultat et de l'intérêt primordial des infrastructures de transports de nos territoires, le GLCT Grand Genève s'engage dès aujourd'hui dans le dépôt d'une cinquième génération de Projet d'agglomération en 2025, auprès de la Confédération suisse. La finalisation de la candidature interviendra en juin 2025. Aujourd'hui, plus de deux cents projets font l'objet d'une analyse avant établissement de la liste des mesures éligibles.

La candidature du Grand Genève à la 5e génération de Projet d'agglomération s'appuiera sur les travaux de la Vision Territoriale Transfrontalière, qui répond aux exigences de la Confédération d'un projet de territoire équilibré et cohérent avec les projets sollicitant un cofinancement de Berne.

Les documents relatifs à la Vision territoriale transfrontalière 2050 sont téléchargeables sur la page [www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere](http://www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere) (centre de ressources).

Contact : Thomas LINCHET, administrateur GLCT Grand Genève - [thomas.linchet@grand-geneve.org](mailto:thomas.linchet@grand-geneve.org) - +41(0)79 270 21 84